

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 98.022

L'An mil neuf cent quatre vingt dix huit le 31 Mars à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

24 Mars 1998

24 Mars 1998

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD et CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, GERMA, Mlle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, et SIMONNET, Conseillers,

ETAIT REPRESENTE : Monsieur HUGENDBLER par Monsieur MOST
Monsieur MALBOIS par Madame GEOFFROY
Monsieur GAVEN par Monsieur CARRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 30
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Réensablement de la Grande Conche

VOTE : UNANIMITE

Lors de sa réunion du 20 novembre 1997, le Conseil Municipal a décidé d'engager la concertation du public préalable à l'opération de réensablement de la Grande Conche.

Cette concertation s'est déroulée du 1er décembre 1997 au 15 mars 1998 de la manière suivante :

- mise en place de 3 panneaux d'information sur le site - exposition de l'opération en Mairie et mise à disposition du public d'un registre permettant de recueillir son avis
- articles dans les journaux :
 - Sud Ouest des 29/12/97, 12/01/98, 14/01/98 et 10/03/98
 - Le Littoral du 2 janvier 1998
 - La Côte de Beauté n° 32 janvier, février 1998
- intervention du Service Urbanisme et Environnement sur les ondes de Radio France La Rochelle le 4 mars
- réunion avec la Commission Extra-municipale de l'Environnement et de l'Urbanisme, la Commission Extra-municipale des quartiers, et l'association "les Amis du Parc de Vallières" le 20 février à la Maison des Associations
- réunion publique au Palais des Congrès le 4 mars.

Environ 300 personnes ont consulté le dossier en Mairie, et 47 se sont exprimées dans le registre.

40 personnes ont participé à la réunion du 20 février.

200 personnes ont participé à la réunion publique du 4 mars au Palais des Congrès.

Il ressort de cette concertation que le projet de réensablement de la plage intéresse beaucoup les Royannais qui ont été nombreux à consulter le dossier et à participer à la réunion publique.

La très grande majorité considère que la reconstitution de la plage est une priorité, car la Grande Conche est un peu l'identité de la station balnéaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU les avis recueillis dans le registre de la concertation et au cours des réunions,
- VU le bilan de la concertation,
- VU l'avis de la Commission Environnement réunie le 13 mars 1998
- CONSIDERANT que le projet de réensablement reçoit l'avis très favorable du public

D E C I D E

- de poursuivre les démarches de l'opération de réensablement de la Grande Conche sur les bases du projet présenté à la concertation.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 Avril 1998
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS